

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille vingt, le neuf du mois de juin, à dix heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé à l'Oustau Calendal, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

Présents :

Mmes BRUNET, FIGARELLA, GOBET, HATEMIAN-SOLARI, HERVE GENOVESI, LABI-MALAKIAN, LAFAYSSE, LOVERA, MATEO, PADOVANI FAURE-BRAC, SAGAUT, VAUTRIN, VEILEX.
MM. BARRAL, BOYER, BURZIO, CHAIX, CHAUSSIDIÈRE, DENONFOUX, DE CANEVA, DE SOUSA, FAVIER, FIGAROLI, JULLIEN-FIORI, MACHERAS DE MONTILLET, MAS-FRAISSINET, MORTELETTE, REYMOND.

Pouvoirs: 0

Madame Chloé GOBET a été élue secrétaire.

Objet : Approbation de la convention d'habilitation informatique « structures » concernant la mise en ligne sur le site *monenfant.fr* de données relatives aux établissements et services référencés sur le site.

N°21

| |
|--|
| Date de Publication |
| 15 JUIN 2020 |
| Date de Transmission au Contrôle de Légalité |
| 15 JUIN 2020 |
| Date de la convocation |
| 2 juin 2020 |

A la demande de Madame le Maire, madame MATEO rappelle à ses collègues que suite à l'ouverture au grand public du site *monenfant.fr*, la CAF a la volonté de donner au gestionnaire la possibilité de gagner en visibilité auprès des familles et ainsi de valoriser les actions et les services mis en place. Pour ce faire, elle souhaite permettre aux gestionnaires d'effectuer en direct les mises à jour concernant les informations relatives aux structures qu'ils gèrent.

Afin de formaliser les modalités de diffusion des informations entre le fournisseur de données et la CAF, sur le site qui lui appartient, il convient d'établir une convention entre la ville de Cassis et la CAF des Bouches-du-Rhône.

Le rapporteur propose au conseil municipal :

- d'approuver la convention d'habilitation informatique « structures »,
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré, le 9 juin 2020.

Le Maire,
Danielle MILON

